

Journal Municipal

2023

LE PESCADARIEN



Serge BLADINIÈRES
Maire de PESCADOIRES

LE MOT DU MAIRE



Comme il est désormais de coutume en cette fin d'année, j'ai le plaisir de vous présenter le bilan de l'année écoulée ainsi que les perspectives 2024.

Pour revenir sur l'évènement de cette année, l'inauguration de nos espaces publics rénovés a marqué l'aboutissement d'une réalisation majeure pour notre village, et fut l'occasion de remercier les partenaires financiers qui ont permis à la commune de ne pas trop impacter son budget.

D'autre part nous avons vendu les derniers terrains constructibles du lotissement, ce qui va permettre l'arrivée de deux nouvelles familles dans notre village.

Nous commencerons l'année 2024 par le recensement de la population de notre commune. Cécile DUSSIN, notre secrétaire de mairie, assumera cette mission très importante, car les dotations de fonctionnement de l'état qui nous sont attribuées, sont calculées entre autre sur le nombre de résidents communaux.

Nous allons aussi investir dans l'éclairage public avec la pose de deux candélabres solaires pour remplacer les anciens situés au bout du pont, nous remplacerons également une partie de l'éclairage public par de nouveaux luminaires à leds, beaucoup plus économes.

Je tenais à apporter toutes mes félicitations au comité des fêtes qui, par la qualité du programme et l'implication de tous, permet d'attirer chaque année un public toujours plus nombreux.

Enfin, comme vous allez le voir dans notre journal, en 2024 nous fêterons le soixante-dixième anniversaire du pont qui est sûrement la réalisation la plus marquante de notre commune et a permis de pouvoir la faire prospérer, pour aboutir au dynamisme que nous lui connaissons.

A vous tous, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et le meilleur pour l'année à venir.

Serge BLADINIÈRES

INFOS MUNICIPALES

La Mairie

85 Route du Vignoble
46220 Pescadoires
05 65 22 48 93
@
mairie.pescadoires@orange.fr
www.pescadoires.com
Facebook

Ouverture au public

Les lundis et jeudis de **14h à 17h**
En cas d'urgence vous pouvez appeler
Monsieur le Maire au :
06 32 98 05 65
Vous pouvez demander un rendez-vous
avec le secrétariat en appelant aux
heures de permanence au :
05 65 22 48 93

La salle des fêtes

Si vous souhaitez louer la salle des fêtes il vous faudra :

- Remplir et signer un contrat de location, les documents sont à retirer en Mairie
- Fournir une attestation d'assurance
- Verser une caution de 500€

| TARIFS au 1 ^{er} janvier 2024 | | | |
|--|------------------------------------|---|--|
| Habitants de la Commune Week-End | Particuliers hors Commune Week-End | Sociétés / Associations Extérieures à la commune Week-End | Location réunion en journée ou en soirée |
| 60€ | 200€ | 100€ | 50€ |
| Forfait Chauffage ou Climatisation | | | |
| 60€ | | | 30€ |

INTRA MUROS

La Communauté de Communes Vallée du Lot et du Vignoble a mis en place un nouvel outil de communication entre les 27 communes qu'elle regroupe.

Vous pouvez consulter tous les événements de votre ville mais aussi ceux des villes environnantes voire des 27.

Vous y trouverez :

Toutes les actualités : sports et loisirs, culture, utile, divertissement

Tous les services tel que :

- Annuaire des professionnels
- Liste des Associations, des commerces, des professionnels de la santé
- Etablissements scolaires et culturels

Un agenda des événements à venir

Un large éventail de lieux à découvrir et d'histoires de la région.

Pour accéder à ces informations il vous faut soit télécharger l'application, soit taper dans votre moteur de recherche :

www.intramuros.org

Sélectionner votre département sur la carte de France, puis votre ville.

Sommaire

Le mot du Maire
Infos municipales
Actus
Compostage
Tri des déchets

Infos pratiques
Tissu économique
Recensement
Vie des Associations dans le village
Histoire du pont de Pescadoires

Etat civil

Mariages

Solange MAS MAURY / Joseph MARTIN le 27/05/2023

Naissances

Noé DELBOS né le 10/04/2023

Décès

Gilberte JOFFRE veuve FABRO le 26/05/2023
Guy OULIERES le 29/05/2023

ACTUALITES

Samedi 14 janvier 2023 : Vœux du Maire



Samedi 14 janvier, Le Maire Serge BLADINIERES entouré de ses Adjoints et Conseillers Municipaux a présenté ses vœux pour l'année 2023 aux habitants de Pescadoires.

Le Maire a présenté un bilan de l'année écoulée, notamment sur la rénovation du centre bourg.

Il se félicite que Pescadoires s'enrichisse de nouveaux arrivants, la commune compte désormais 200 habitants.

S'en est suivi un moment de convivialité avec un apéritif et un buffet froid.

Samedi 1^{er} juillet 2023 : Inauguration des travaux d'aménagement du bourg



Mme Mireille LARREDE Préfète du Lot coupe le ruban tricolore à l'entrée de la rue de l'église.

Ruban tenu par de droite à gauche Mme Véronique CHASSAIN

Conseillère Départementale, M. Rémy BRANCO Conseiller

Départemental, M. Serge RIGAL Président du Département du Lot, M.

Serge BLADINIERES Maire de Pescadoires, Mme Mireille LARREDE

Préfète du Lot, M. Aurélien PRADIE député du Lot, et Paul BLADINIERES



ACTUALITES



Une visite du bourg était prévue mais la pluie s'étant invitée à la même heure, celle-ci fut écourtée



Pour clôturer la cérémonie un moment de convivialité, un vin d'honneur et un buffet ont été servi aux invités à la salle des fêtes.

Retour à la salle des fêtes et discours du Maire ainsi que des personnalités présentes



Dimanche 3 septembre 2^{ème} édition du nettoyage du Lot



En amont et en aval du pont de Pescadoires, une quinzaine de plongeurs du club de Puy-l'évêque « La Raie Marteau » ont participé au nettoyage de la rivière. La société Copeyre a mis à disposition 8 canoés pour assister les plongeurs.

Ils ont remonté : des bouteilles, des cannes à pêche, des téléphones portables, des fauteuils, de la vaisselle, des patins à roulettes, un scooter

Les animateurs de cette journée estiment à une tonne de ferraille environ le butin de ce dimanche.

Le fond de la rivière est pratiquement vidé, cependant nous recevrons avec plaisir une nouvelle fois l'année prochaine ces valeureux nettoyeurs.



Samedi 11 novembre



Commémoration au monument aux morts par le Maire en présence des Elus et de quelques habitants de la commune



Réduisons le poids de notre poubelle noire

Une récente étude du Syded du Lot, en charge du traitement de nos déchets a montré que 80% du contenu de notre poubelle noire ne devrait pas s'y trouver. On y retrouve notamment beaucoup d'emballages et papiers à trier ainsi que des biodéchets à composter. L'utilisation des lingettes à usage unique pèse également dans notre sac noir.



Les intrus de la poubelle noire lotoise

Il faut savoir que le contenu de cette poubelle noire, les « ordures ménagères » ne sont pas valorisées et sont enfouies ou incinérées. De plus, les coûts de traitement augmentent fortement depuis plusieurs années. Seule une baisse importante de notre poubelle noire pourra limiter ces hausses.

Des solutions simples existent

- Pour les **emballages et papiers**, la solution est simple, c'est le bac de tri **vert** que l'on trouve systématiquement à côté du conteneur **gris**.
- Les **petits appareils électriques, électroniques** ainsi que les **piles et ampoules**, peuvent être apportés en magasin et en déchetterie dans les bornes de récupération dédiées.
- Les **biodéchets** (épluchures, restes de repas, feuilles et tontes) se compostent très bien en tas au fond du jardin ou grâce à un composteur. Le Syded propose un kit de compostage complet pour 20€.

Courant 2024 la Communauté de Communes et le Syded organiseront des réunions sur le bien-fondé du tri et du compostage, et distribueront des composteurs gratuitement.

Avec quelques efforts, nous pouvons réduire drastiquement le poids de notre poubelle noire. C'est une nécessité pour préserver notre environnement et limiter les coûts de traitement.

Le compostage : un moyen simple pour réduire ses déchets !

En plus de réduire vos déchets (vous irez moins souvent à la poubelle et elle sentira moins mauvais), le compostage vous permet d'obtenir un engrais naturel et de qualité pour le jardin. C'est donc une alternative saine aux fertilisants chimiques qui polluent l'eau et le sol.

Le secteur rural sur lequel se trouve notre commune est particulièrement propice au compostage.

Si vous disposez d'un jardin ou si vous avez un espace vert commun entre voisins, il est possible d'installer un composteur.

Vous pourrez alors y déposer vos déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, etc.) auxquels vous ajouterez à part égale des déchets du jardin (petits branchages, feuilles mortes, etc.).


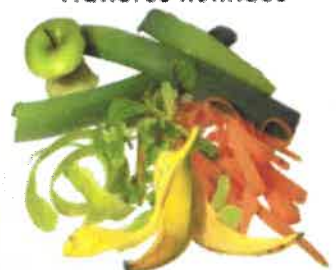







En équilibrant les apports, vous favoriserez le bon fonctionnement du composteur.



JETONS MOINS EN COMPOSTANT

DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

Équilibrez votre compost avec autant de matières humides que de matières sèches.

| Matières humides | | | Matières sèches |
|---|---|---|---|
|  |  |  |  |
| Légumes cuits | Épluchures de fruits et légumes | Légumes crus | Fleurs fanées |
|  |  |  |  |
| Filtres et marc de café, sachets de thé | Céréales, pâtes, riz | Coquilles d'œufs | Feuilles mortes, paille, foin... |
|  |  |  |  |
| Agrumes | Petits morceaux de pain | Mouchoirs en papier et essuie-tout | Copeaux de bois, brindilles broyées |
| | | |  |
| | | | Coquilles de noix |



TOUS prêts à COMPOSTER!

A partir du 1^{er} janvier 2024
le compostage est l'affaire de TOUS!

(Droit européen et loi antigaspillage de 2020)

Bon à savoir :

Le compostage permet de réduire d'1/3 les quantités de déchets résiduels jetés dans le sac noir !
Le compost peut aussi se faire en tas, sans l'utilisation d'un composteur.

Il est possible d'acquérir un kit de compostage à 20 euros auprès du Syded du Lot Rens. 05 65 21 54 30

Vous pouvez aussi obtenir un bon de réduction de 30 euros pour l'achat d'un lombricomposteur sur syded-lot.fr

INFO PRATIQUE : TRI DES DECHETS

TOUS LES PAPIERS



Journaux, revues, prospectus, enveloppes, feuilles, etc non souillés

BAC VERT



CARTON



boîtes et briques
boîtes de conserve

METAL



Canettes,
aérosols, barquettes

PLASTIQUES



Pots, boîtes



Flacons,
bouteilles et tubes



Sachets, films



Barquettes



Assiettes
et gobelets



Barquettes,
calles d'emballage

LES PETITS EMBALLAGES METALLIQUES



Bouchons, couvercles
et capsules



Dosettes
café, thé



Emballages de
portions individuelles



Bougies
chauffe-plats



Feuilles
aluminium froissées



Opercules

**...ET TOUT LE RESTE
DANS LE BAC GRIS OU (SELON LE CAS) A LA DECHETTERIE**



DECHETTERIE

LES DECHETS VOLUMINEUX OU TOXIQUES



Métaux
ferreux et non ferreux



Végétaux
tonte de pelouse, feuilles,
élagage d'arbres



Déchets toxiques
piles, peintures, solvants,
produits phytosanitaires...



Batteries



Huiles
moteur, alimentaires



Déchets d'Equipements
Electriques et Electroniques



Bois
palettes, cagettes,
non traitées



Mobilier
intérieur, extérieur,
matelas



Encombrants
bois traité, placoplatre,
bâches de piscine



Gravats
démolition, briques,
tuiles

EMBALLAGES EN VERRE UNIQUEMENT



Bouteilles, pots et bocaux vides
Sans bouchon ni couvercle

CONTENEUR A VETEMENTS



Vêtements et Chaussures



Linge de maison
Serviettes, torchons, rideaux
draps, plaids, coussins...

COMPOSTAGE



Déchets ménagers

Horaires de la déchetterie de Puy-l'Évêque : Lundi et Jeudi : 14h/18h
Mardi, Mercredi, Vendredi : 9h/12h et 14h/18h
Samedi : 9h/12h et 14h/17h

INFOS PRATIQUES

A PUY-L'EVEQUE ET PRAYSSAC ON TROUVE

Médecins généralistes, gynécologue,
Kinésithérapeutes, Psychologues, Diététicienne,
Infirmiers(ères) Ergothérapeute, Sages-femmes,
Etiopathe, Sophrologue, Hypno thérapeute,
Pédicures / Podologues Dentistes, Ostéopathe,

Puéricultrices, sages-femmes, Pharmacies,
Assistants sociaux, Des crèches,
De nombreuses Associations culturelles, de loisirs,
sportives, socio-éducatives diverses
Bureaux de Poste, et commerces de proximité

SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Vous avez un projet de travaux, vous voulez savoir si vous êtes éligibles à des aides financières, vous souhaitez connaître les aides financières, vous avez besoin d'aide pour le montage du dossier de demande de subvention.

Vous pouvez bénéficier d'informations et conseils gratuits auprès de SOLIHA.

Permanence sans rendez-vous à :

PRAYSSAC le 1^{er} mercredi du mois de 14h à 17h " Espace coworking, Faitout Numérique "

4 avenue de l'Aviateur Gibert

PUY-L'EVEQUE le 2^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h à la Mairie

Vous munir de votre dernier avis d'imposition afin de vérifier votre éligibilité.

Conseiller Numérique

Il se déplace dans certain village pour vous accompagner, vous initier et vous faire découvrir l'environnement informatique, apprendre à créer une adresse mail, gérer vos photos et documents



- **Le matin** (voir horaires en Mairie),

Mardi → Duravel, Jeudi → Mauroux, Vendredi → Luzech

- **L'Après-midi** (voir horaires en Mairie),

Lundi → Castelfranc, Vendredi → Parnac

La Maison France Services

Située dans les locaux de la CCVLV, elle apporte une aide à toute personne ayant besoin d'un accompagnement sur un dossier administratif, une création de compte en ligne, adresse mail, suivi des démarches administratives tel que :



Carte grise, permis de conduire, carte d'identité, passeport, Carsat, Caf, Assurance maladie, pôle emploi, Msa, les impôts, la Poste, Enedis
Vous avez également accès à des ordinateurs en libre-service, dont un avec imprimante et scanner.

A PUY-L'EVEQUE ON TROUVE

- EHPAD «Les Lavandes»
- Logements-foyer «Rémi Barthélémy»
- SSIAD
- ADMR
- Un Centre de Loisirs et d'Animation (CLAP)
- Office de tourisme
- Une piscine
- Une médiathèque
- Un club de marche «Randoval»
- La manufacture de porcelaine Virebent
- Un marché tous les mardis matins
- Une salle d'exposition sur le vin

Une déchetterie :

jours et heures d'ouverture :

Lundi et jeudi 14h/18h

Mardi, mercredi, vendredi 9h/12h et 14h/18h

Samedi 9h/12h et 14h/17h



A PRAYSSAC ON TROUVE



- EHPAD «Les balcons du Lot»
- Résidence d'autonomie «Les Floralties»
- Lot Aide à Domicile
- CCAS (Centre Communal d'Action Sociales)
- Le cinéma Louis Malle
- Une école de musique
- Une médiathèque
- Un centre aéré «Le cerf-volant»
- Un club de marche « Randolmen »
- Un marché tous les vendredis matins
- Une foire chaque 3^{ème} mardi du mois

TISSU ECONOMIQUE DU VILLAGE



Des vins
et des personnalités
authentiques

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES VIGNERONS
DU LOT



CHÂTEAU LES IFS
46220 PESCADOIRES

CHATEAU LES IFS



thiollet

LABORATOIRE D'ŒNOLOGIE



STEPHANIE PERIE
COIFFEUSE ÉNERGÉTICIENNE

Domaine des
Gravalous



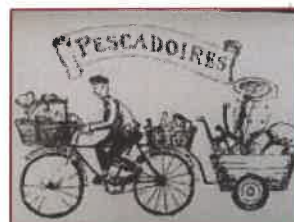
DOMAINE DES GRAVALOUS

SEBASTIEN
ROUQUET

SEBASTIEN ROUQUET
CHARPENTE COUVERTURE
MENUISERIE



DOMAINE PERIE



SARL RBVL MAS MAURY
VENTE DE MATERIEL
BOIS-FER-QUINCAILLERIE

MAS
DES
ÉTOILES

Arnaud BLADINIERES
Vigneron

MAS DES ETOILES



JOËL TROLEZ OSTEOPATHE

Recensement de la population de Pescadoires du 18 janvier au 18 février 2024

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous.

Seul l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), qui est chargé par la loi de réaliser le recensement de la population en partenariat avec les communes, peut effectuer le recensement général de la population.

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune, et permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité telles que par exemple pour Pescadoires les besoins en logements.

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes, Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal,

Deux modes de recensement s'offrent à vous :

1. Le passage à votre domicile de l'agent recenseur Madame Cécile DUSSIN Secrétaire de Mairie qui sera munie d'une carte officielle.
2. Par internet

C'EST SIMPLE ET RAPIDE

Comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice internet vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur Madame Cécile DUSSIN Secrétaire de Mairie.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront transmises à l'INSEE pour établir des statistiques anonymes.

VIE DES ASSOCIATIONS DANS NOTRE VILLAGE



Le Comité des fêtes de Pescadoires a organisé 3 belles soirées en 2023

Le samedi 22 avril repas couscous.
Une centaine de personnes ont partagé ce moment de convivialité dans une ambiance chaleureuse.



Les 15 et 16 juillet, à bord de leur charrette décorée

"Les Amis de Pescadoires" sont passés dans le village pour les aubades, sonnant à chaque porte en jouant un petit air d'accordéon et en offrant une rose aux dames



Cette année, la fête votive estivale a eu lieu sur deux jours, au programme deux soirées musicales avec orchestre et repas, le vendredi et le samedi.

Vendredi 22 juillet

Spectacle cabaret et soirée dansante par l'orchestre JEAN RIBUL



Pendant l'apéro tapas et le repas grillades les tableaux du cabaret nous ont enchantés encore une fois.

Deux heures de chansons et de danses ininterrompues, de magnifiques décors de scène et de Costumes.



Samedi 23 juillet



Apéro animé par la banda "Les Décalés", repas moules frites ou grillades en écoutant le concert du groupe Lotois "Flagrants Délires" et finir la soirée en dansant avec "DJ Jenix System"

Le comité des fêtes de Pescadoires s'est surpassé cette année pour la fête du village en nous proposant des spectacles de grande qualité.

Les membres des "Amis de Pescadoires" n'ont pas économisé leur peine entre l'organisation, la préparation et le service des repas sur ces deux jours.

Cette fête annuelle est un succès chaque année grâce à eux, pour preuve le nombre croissant de personnes pour assister à ces soirées.

Vous souhaitez rejoindre le comité des fêtes, n'hésitez pas !

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Lauriane au 06 75 44 74 22 ou par mail cdf.pescadoires@gmail.com

Notez dès à présent les dates des aubades et de la fête 2024

Les aubades seront le week-end du 6 et 7 juillet, et la fête le week-end du 19 et 20 juillet 2024

VIE DES ASSOCIATIONS DANS NOTRE VILLAGE

SIETE LOCO



Une association qui se porte bien avec près de 100 adhérents et 2 soirs de cours par semaine.

Salsa et autres danses latines vous sont proposées tout au long de l'année dans la salle des fêtes.

Les cours de salsa et de bachata sont dispensés tous les jeudis hors vacances scolaires par le professeur Firmin LO WING à partir de 19H30.

RDV 10mn avant le début de chaque cours

Salsa débutants : 19H30 => 20H30 pour toutes celles et ceux qui ne connaissent rien à la salsa mais qui veulent essayer

Bachata : 20H30 => 21H30 niveau débutant à la rentrée, puis progressif, donc ouvert à tout le monde

Salsa 2 : 21H30 => 22H30 un an de danse minimum et maîtrise de quelques figures

La Kizomba enseignée par Alex et Laurie tous les mardis, hors vacances scolaires, à partir de 20H

RDV 10 mn avant le début de chaque cours

KIZ débutants : 20H => 21H

KIZ 2 : 21H => 22H30

Practica : 22H30 => 23H danse



libre et mise en pratique du cours
Si vous hésitez à rejoindre Siete Loco, venez assister librement aux cours, ils vous donneront certainement envie d'apprendre ces danses.



Les premiers cours du mois de septembre sont tout à fait libres et gratuits.

Le Président de l'association Christian Dumeaux sera ravi de vous compter parmi ses membres.

Contact : sieteloco46@gmail.com



OPERATION "LES BOUCHONS D'AMOUR"

Objet de l'Association :

Collecter, acheminer, trier, expédier les bouchons et couvercles plastiques vers un recycleur ou une entreprise de recyclage et gérer l'argent issu de la vente de ces bouchons afin de participer à l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants, matériel handisports ou l'aménagement de l'habitat, ou d'un véhicule en poste de conduite ou en poste de transport,), aider d'autres associations.

Recyclons nos bouchons plastiques en les déposant chez Marie-Jeanne Bartl en bas de son Escalier derrière l'église plutôt que de les jeter

MY SPORTS



Pour pallier au manque de place des cours collectifs de My Sports situé à Prayssac 45 La Plaine Sud, le Maire de Pescadoires a loué la salle des fêtes les lundis après-midi de 16h30 à 20h30 à l'Association. Laure assure 3 cours de Pilates et 1 cours de Zumba. Possibilité de coaching personnalisé.

Pour tous renseignements, 06 43 30 23 59

mysportsprayssac@hotmail.com



DON DU SANG

Organisé par l'EFS (établissement Français du Sang), organisme national, un don du sang a lieu dans la salle des fêtes tous les 3 à 4 mois par le centre de transfusion sanguine de Cahors / Montauban qui intervient avec 1 médecin, 3 infirmières, 2 administratifs, avec l'aide de l'Amicale des donneurs de sang de la basse vallée du Lot qui assure la pose des totems, panneaux, affiches et installe le mobilier dans la salle

1954 – 2024 les 70 ans du Pont de Pescadoires



Pescadoires, petit village de pêcheurs enclavé dans un méandre du Lot, n'ayant d'autre possibilité pour rejoindre Puy-L'évêque où Prayssac que la traversée de la rivière par un bac.

Celui-ci a assuré la traversée jusqu'en 1954, date de la mise en service du pont.

87 ans fut le temps pour s'accorder sur l'emplacement d'un pont

A l'origine Lagardelle et Pescadoires ne formaient qu'une seule commune. Elles furent séparées par ordonnance royale du 17 octobre 1847 consacrée par la loi du 12 février 1851.

En fin de l'année 1866 le conseil municipal de Pescadoires demande un arrêt du train à Meymes en prévision de la construction d'un pont, mais en 1890 changement du point d'arrêt, il demande une halte du train à hauteur du bac de Pescadoires.

La commune de Lagardelle, elle aussi intéressée par la construction d'un pont, crée une commission et demande une 1^{ère} étude en vue d'un projet à la limite des deux communes, c'est-à-dire à Meymes en 1898. Prayssac s'engage alors à construire la voie d'accès si le pont est construit en aval de l'écluse de Meymes.

Le 15 novembre 1904 Prayssac et Lagardelle vote chacune la somme de 10 000 francs pour le projet de construction d'un pont.

Un pont entre Lagardelle et Prayssac, s'appuie sur l'utilité de réunir les communes de la rive gauche du Lot, Grezels, Le Bouleve, Floressas, Sérignac.

Prayssac souhaitant placer ce pont au Gal ou si la commune de Pescadoires accepte d'y participer au point dit Meymes. Le Conseil Municipal de Pescadoires approuve et vote la somme de 20 000 francs.

Mais en 1909, le Conseil Municipal de Lagardelle décide l'implantation du pont à la Gibertie, Cependant en 1910, Pescadoires qui n'est pas d'accord avec ce nouveau lieu demande qu'il soit construit en face du passage à niveau, à hauteur du bac, pour ne pas léser Puy-L'évêque chef-lieu de canton.

Toujours pas d'accord entre les deux communes, chacune argumentant le projet en sa faveur. Lagardelle revoit sa position et adopte le projet d'un pont au Gal et regrette que Pescadoires refuse toute entente avec elle et Prayssac.

Finalement en 1911, Lagardelle accepte que le pont soit situé à Meymes, à égal distance des deux communes et plus favorable à tous les villages concernés. On pense avoir trouvé un accord entre ces deux communes mais l'année suivante Lagardelle demande une étude pour un positionnement soit à La Gibertie soit au Gal.

Préférence est donnée pour La Gibertie, 2 modes de construction sont à choisir, un pont en maçonnerie ou métallique, celui-ci étant moins cher.

Mais l'histoire continue, finalement Pescadoires n'est plus d'accord pour un pont à Meymes et après consultation entre les Maires de Lagardelle, Puy-L'évêque et Prayssac, un avis favorable a été donné pour le positionnement du pont en face du passage à niveau à Pescadoires.



UN PEU D'HISTOIRE

1914 Pescadoires lance une souscription pour la construction du pont.

En 1933, l'ingénieur CAZES Chiffre le montant des travaux pour les différents projets proposés,

La Gibertie = 1 650 000F

Le Gal = 1 700 000F

Ecluse de Meymes = 2 000 000F

Bac de Pescadoires non chiffré en raison des difficultés d'exécution de l'ouvrage.

Quatre ans après, trois emplacements sont retenus :

Le Gal

Meymes

Bac de Pescadoires

L'année 1947 arrive et toujours pas d'emplacement choisi, le Maire de Prayssac demande le positionnement à l'écluse de Meymes, Lagardelle et Grezels y sont aussi favorables.

Mais l'histoire continue, en 1950 le Conseil Général appuyé par M. Marcouly Maire de Puy-l' évêque décide d'édifier le pont en amont du bac de Pescadoires, emplacement actuel et charge l'ingénieur en chef d'étudier la construction en béton armé ou bien d'un pont suspendu avec pour condition de supporter une charge de 18 tonnes.

Montant des travaux :

Pont en béton armé = 32 000 000F

Pont suspendu = 32 500 000F

Le Conseil Général décide la construction d'un pont en béton armé et participe à hauteur de 14 400 000F.

Lagardelle n'envisage plus de pont sur son territoire, mais demande en 1951 l'étude d'une passerelle à la Gibertie ou au Gal qui n'aura pas de suite.

Le 11 octobre 1951 il est procédé à une adjudication au rabais des travaux de construction d'un pont sur le Lot à Pescadoires dont le montant de la dépense est de 27 000 000F. Trois entrepreneurs sont en lice dont l'entreprise ORDY à Cahors qui sera retenue.

Le cahier des charges prévoit la construction sur 18 mois mais M. ORDY décède en septembre 1952 et la gérance est confiée à son épouse qui sera assistée de Messieurs ARISTA et ESPINET.

La galère continue, même les éléments s'emmêlent, une crue du Lot emporte le pont de bateaux ainsi qu'une grue destinée à la construction des piles, ce qui occasionne une augmentation des frais et un retard dans l'avancement des travaux. Le pont sera finalement construit en 24 mois environ.

Le 18 janvier 1954 des essais en charge sont effectués sur le pont et sont validés. L'inauguration est prévue pour le 9 mai 1954.

Lagardelle fait savoir que les intérêts de la commune n'ont pas été pris en considération et par conséquent ne contribuera pas aux frais de l'inauguration.

L'inauguration du pont se fait en présence de M. MONNERVILLE Président du Conseil Général du Lot, M. FAURE Maire de Prayssac, M. LAPEYRIE Préfet du Lot, M RIGAL Maire de Pescadoires, M. MARCOULY Conseiller Général et Maire de Puy-l'éveque, ainsi que les Maires du Canton, et autres personnalités.

Un embrasement du pont et un feu d'artifice étaient prévus mais furent supprimés en raison du désastre de Dien-Bien-Phu survenu le 7 mai.

Après tant de tergiversations et de rivalités,
le pont de Pescadoires fait désormais l'unanimité



Merci à Martine MAS MAURY et Jean DELMONT Pour la documentation qu'ils m'ont fourni pour réaliser cet article



Joyeux Noël & Bonne Année 2024



Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année aux côtés de ceux que vous aimez



Comité de rédaction :

Serge BLADINIÈRES, Anick ROUBY, Jean-Paul GAILLARD, Sandrine MONTOYA

NUMEROS D'URGENCE

POMPIERS : **18**
GENDARMERIE NATIONALE : **17 ou 112**
SAMU : **15**
MEDECIN DE GARDE : **3966**
PHARMACIE DE GARDE : **3237**